



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Quel avenir pour le théâtre du Tarmac ?

Question écrite n° 6059

Texte de la question

Mme George Pau-Langevin attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur l'avenir du théâtre du Tarmac, dédié aux cultures francophones. Créé dans la continuité du Théâtre international de langue française, cet établissement est le seul à mettre en valeur spécifiquement les cultures de la francophonie à Paris, souvent celles des anciennes colonies, de l'Afrique au monde arabe ou à l'Indochine. Ce théâtre a permis aux Parisiens de découvrir des auteurs importants comme Sony Labou Tansi ou Hampâté Ba, mais aussi la pièce contemporaine sur le grand musicien engagé Fela Kuti. Le théâtre du Tarmac a su monter des partenariats féconds avec les écoles et le quartier et aider le public si diversifié de l'arrondissement à accéder au spectacle vivant. Outre la Belgique, la Suisse ou le Québec, il s'intéresse aussi aux Outremer. Ainsi, il a mis en scène l'histoire coup de poing de l'esclave Furcy, qui obtint d'un tribunal français un jugement abolissant son statut d'esclave. Le Tarmac est aussi la seule scène française à avoir permis de redécouvrir le personnage de Suzanne Césaire, la femme du poète, dans une mise en scène de l'écrivain Daniel Maximin. Bientôt, il présentera une pièce de José Pliya sur l'éruption de la montagne Pelée en 1902. Si le Tarmac quitte Paris, ce sera la deuxième structure s'intéressant à la francophonie et aux Outremer qui sera abandonnée cette année, après la Cité des outre-mer. Il semble que le Théâtre Ouvert, pressenti pour le remplacer, fasse un travail intéressant pour la création contemporaine et le renouvellement de la dramaturgie, mais qu'il ne soit manifestement pas orienté vers la francophonie. Elle lui demande donc de renoncer à cette orientation et de laisser en place l'équipe du théâtre du Tarmac qui effectue un travail rare et de qualité, en faveur de cultures trop souvent délaissées.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture a affirmé à plusieurs reprises son engagement total pour le soutien aux artistes ultramarins et d'expression française à travers le monde, dans la continuité de la politique menée par le Président de la République. Il a ainsi souhaité donner un nouveau souffle à la politique culturelle francophone en repensant les modalités de soutien de l'État à ces artistes. Une mission a été confiée à l'inspection générale du ministère de la culture, qui a rendu son rapport cet été. Suite aux conclusions de ce rapport et à ses préconisations, un certain nombre de mesures ont été annoncées le 27 septembre dernier pour accroître la diffusion du spectacle vivant francophone en France et mieux articuler les différents acteurs dans ce domaine : le développement de pôles de référence pour les artistes francophones en France, la création de deux fonds pour la diffusion sur le territoire national et pour la production de la création francophone à l'étranger. Au total, l'ensemble de ces mesures représente près de 2 M€. Un appel à projets a par ailleurs été lancé pour attribuer l'occupation du théâtre du 159, avenue Gambetta sur la base d'un projet renouvelé.

Données clés

Auteur : [Mme George Pau-Langevin](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6059

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mars 2018](#), page 1816

Réponse publiée au JO le : [11 décembre 2018](#), page 11428